



PAE FPS



Durée

36 heures sur 4 jours.
Evaluation par un jury sur dossier



Lieu

Inter : Paris 15^e



Objectifs

À la fin de la formation, le participant doit être capable, en suivant le Référentiel Interne de Formation et de Certification de la Fédération Nationale de Protection Civile, d'organiser une séquence de formation, de réaliser, commenter et justifier les gestes et conduites à tenir d'une formation PSC 1, PSE1 ou PSE2 ; de mettre en œuvre des techniques pédagogiques adaptées pour animer une séquence de formation ; de réaliser une évaluation formative des participants.



Participants

4 à 10 stagiaires



Formation de Formateurs

PAE FPS_ *Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers Secours*

Prérequis

Afin de valider l'inscription en vue de l'examen par le jury, chaque candidat doit obligatoirement fournir la copie de son certificat de compétences PSE2, et de l'attestation de formation continue le cas échéant ; et l'attestation PIC F ou équivalence.

Le stage de formation PAE FPS est ouvert à toute personne du PICF PAE FPSC et du PSE2 à jour de formation continue qui désire avoir une activité de formation, professionnelle, bénévole ou volontaire au sein d'un organisme public ou d'une association agréée de sécurité civile.

Programme

L'unité d'enseignement de pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS) a pour objectif de permettre à l'apprenant de contextualiser ses compétences de formateur (PICF), au domaine particulier de l'enseignement aux premiers secours.

En particulier, l'apprenant doit être capable, à partir d'un référentiel interne de formation et d'un référentiel interne de certification, élaborés et validés par une autorité d'emploi et en utilisant les compétences liées à l'unité d'enseignement PICF, de

dispenser l'enseignement des procédures et des techniques relatives aux premiers secours.

À l'issue de la formation, et sous réserve de validation du dossier par le jury désigné par la Préfecture de Police, le candidat peut valablement encadrer des formations PSC1 ou participer à l'encadrement de formations PSE1-PSE2 (Premiers Secours en Équipe de niveau 1 et 2), au sein d'un organisme public habilité ou ou d'une association agréée de sécurité civile.

Évaluation

Tout au long de la formation, les stagiaires font l'objet d'une évaluation formative au travers de mises en situation de formateurs. Un suivi journalier est effectué par l'équipe pédagogique. À l'issue de la formation, les participants sont évalués par un jury désigné par la Préfecture de Police, qui décide de leur aptitude ou inaptitude.

Remarque : Le participant à la formation PAE FPS doit être capable de fournir un investissement important, une motivation forte et une implication totale : participation active, travail après les cours... Il en va de sa responsabilité de futur formateur.